

Justificatif généré le 07/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 07/10/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/634181](http://www.actu-juridique.fr/a/634181)  
N° d'annonce : 634181

## CHARGEURS

Société anonyme au capital de 3.987.060,80 €

**Siège social** : 7 rue Kepler, 75116 PARIS

390 474 898 R.C.S. Paris

Suivant acte sous seing privé du 6 octobre 2022, sur délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration, le Président-Directeur Général a constaté que :

- le 30 septembre 2022, date de clôture de la période d'exercice de l'option entre le paiement en numéraire ou en actions nouvelles de l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 décidé par le Conseil d'administration du 7 septembre 2022, 15 761 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées ;
- le 6 octobre 2022, ces 15 761 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été livrées et admises sur le marché Euronext Paris ;
- qu'en conséquence, le 6 octobre 2022, le capital social a été augmenté d'un montant de 2 521,76€ par la création de 15 761 actions nouvelles de 0,16 € de valeur nominale, et ainsi porté de 3 984 539,04 € à 3 987 060,80€, divisé en 24 919 130 actions de 0,16 € chacune entièrement libérée ;

L'article 5 des statuts de la société a été modifié en conséquence comme suit :

### « ARTICLE 5 **Capital social**

Le capital est fixé à 3 987 060,80 euros, divisé en 24 919 130 actions de 0,16 euros chacune, entièrement libérées. »

Pour avis

# Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeJiM98y6**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJiM98y6>

